

BALADE NATURE en Vallée du Loir



© OT Vallée du Loir / S. Lira / G. Charand / J.P. Benzeze



Que vous soyez amateurs ou confirmés, parcourez la Vallée du Loir, Pays d'Art et d'Histoire et terre de randonnée par excellence !

Découvrez toute l'offre de randonnée et vos idées de séjour en Vallée du Loir :

www.vallee-du-loir.com

Office de tourisme de la Vallée du Loir.
Tél : 02.43.38.16.60



Rejoignez-nous sur la page **Tourisme en Vallée du Loir**



Partagez vos meilleurs moments et vos photos sur Twitter et Instagram **#valleeduloir**

Cette action est co-financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire



GÉOGRAPHIE, FAUNE ET FLORE

LA CHAPELLE D'ALIGNÉ

L'Argance est un cours d'environ 23km qui prend sa source sur la commune de Villaines sous Malicorne et se jette dans le Loir sur la commune de Durtal.

Ce cours d'eau est également alimenté par une dizaine d'affluents qui représentent un linéaire de plus de 31km de ruisseaux sur environ 80km².

Pour profiter de ses jolis méandres et de son cadre bucolique, un chemin de randonnée a été aménagé le long de l'Argance sur environ 5km sur les communes de Crosnières et de La Chapelle d'Aligné.

Il peut permettre d'observer, à l'ombre de la végétation des berges (aulnes, frênes...), quelques poissons, libellules ou bien même le martin pêcheur et la bergeronnette des ruisseaux.



© CDRP



PR®

Circuit de l'Argance La Chapelle d'Aligné

3 H 15

12,8 km

Au départ de la salle des fêtes, cette randonnée vous emmène sur des chemins ombragés, avec environ 50 % du parcours en bordure d'un ruisseau de 1^{ère} catégorie, l'Argance.

SITUATION

À 15 min de La Flèche

PARKING

Parking de la salle des fêtes
N 47.73282 °, W 0.23394 °



Code de balisage PR®

FFRandonnée

— Bonne direction

↔ Changement de direction

✗ Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- L'église Saint-Jean-Baptiste
- Le ruisseau de l'Argance
- Le bois des semis

BALISAGE

Jaune



• Office de Tourisme de la Vallée du Loir :
20 Boulevard Montréal, 72200 La Flèche,
02 43 38 16 60, info@vallee-du-loir.com,
<https://www.vallee-du-loir.com/>.



Comité

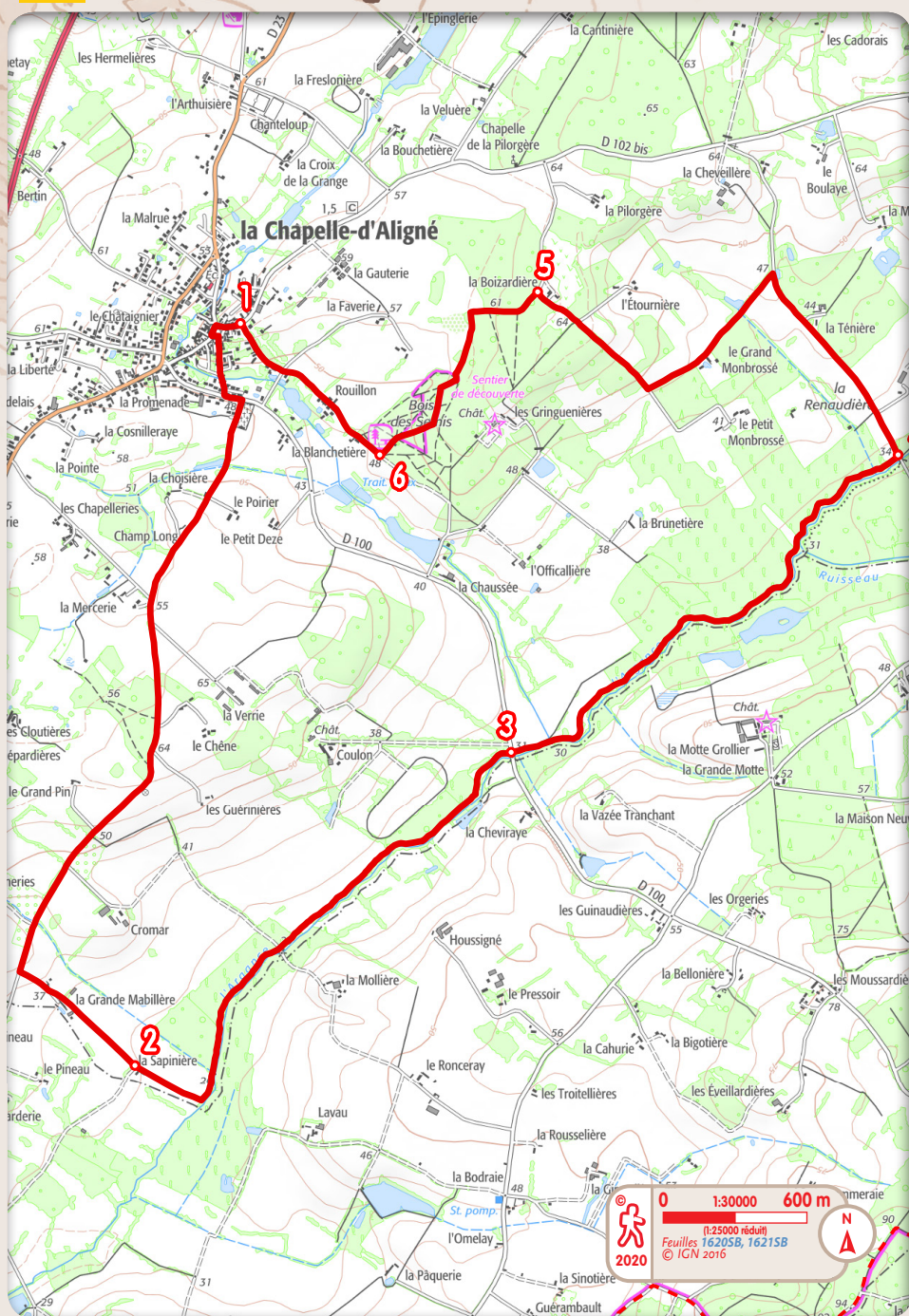
• Comité départemental de la randonnée pédestre de la Sarthe : 29 boulevard Saint-Michel, 72000 Le Mans, 02 52 19 21 35, sarthe@ffrandonnee.fr, www.sarthe.ffrandonnee.fr ou Facebook : FFRandonnée Sarthe.



© Nicolas Vincent

FFR027_Chapelle-d'Aligné - Le nom RandoFiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre.

© FFRandonnée 2020.



1 Au départ de la salle des fêtes, prendre la rue de Touraine à gauche en direction du centre-ville. Contourner l'église et emprunter le passage sous les habitations, rue Chaton. Au bout de la route, tourner à gauche (rue de L'Argance), puis tourner à droite juste avant le cimetière. Suivre la route de Durtal pendant 2500 m, tourner à gauche en direction de la grande Mabilère et poursuivre sur 600 m.

2 Laisser la route et emprunter le chemin le long du bâtiment, tout droit. Ce chemin vous emmènera le long du ruisseau l'Argance.

3 Traverser la D100 et continuer tout droit sur le chemin carrossable sur 150 m.

Laisser le chemin carrossable et continuer sur la droite le long du ruisseau (présence de table de pique-nique).

> En prenant à gauche au point 3, possibilité de revenir à la chapelle d'Aligné par la D100, sur 2 500 m.

4 Laisser le ruisseau l'Argance pour prendre à gauche la route sur 1 km. Après le lieu-dit la Tenière tourner à gauche vers la route C21. Au bout de cette route, au carrefour en T, prendre à droite.

5 À la Boizardière, prendre le chemin à gauche. Entrer dans le bois des semis, prendre à droite et de suite à gauche vers le sentier botanique.

6 Une fois sorti du bois des semis, tourner à droite, suivre le centre-ville et au bout de la route prendre à droite vers le parking de la salle des fêtes.

ENVIRONNEMENT

SURICATE

Soyez acteur de la qualité de parcours de randonnée !

"SURICATE" vous permet de nous signaler les problèmes que vous pouvez rencontrer lors de vos activités sportives et de loisirs de nature.

Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation, un conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants...

Remplissez le formulaire, disponible à cette adresse :

<http://sentinelles.sportsdenature.fr/>
 Votre signalement sera alors traité dans les plus brefs délais !

